

INFORMATION PRESSE
Vendredi 26 novembre 2021

OpcO EP et le Service militaire adapté s'engagent en faveur de l'insertion des jeunes des départements et régions d'Outre-mer

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (OpcO EP) et le Service militaire adapté (SMA) ont signé le 25 novembre 2021, une convention cadre de partenariat afin de lutter contre le chômage et de favoriser la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins, les plus éloignés de l'emploi.

Cette convention a été signée par M. le Colonel Nicolas Baller, Chef d'Etat major du Service militaire adapté, M. Philippe Gaertner, Président OpcO EP et Mme Sylvia Veitl, Vice-Présidente OpcO EP, en présence des représentants des Commissions Paritaires Régionales OpcO EP de Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion.

Elle confirme la collaboration entre les deux institutions en vue de développer des actions communes dans ces territoires et a **pour objectif de favoriser une insertion durable dans l'emploi des jeunes ultramarins, à travers un parcours de formation et de qualification adapté.**

La convention nationale a pour vocation d'être déclinée dans chacune des régions avec la signature de conventions adaptées à leurs besoins.

Les deux partenaires ont décidé, notamment :

- De partager l'information sur les besoins en emploi des territoires ;
- De collaborer pour accompagner et former les jeunes afin de répondre aux besoins de compétences des entreprises ;
- De coopérer pour renforcer l'action des deux partenaires et répondre aux besoins des territoires.

Ce partenariat entre le SMA et l'OpcO EP vise à renforcer leurs actions afin de favoriser l'apprentissage des jeunes et améliorer leur accès à la qualification et à l'emploi.

A propos du Service militaire adapté

Créé en 1961, le Service militaire adapté (SMA) est un dispositif d'insertion socio-professionnelle relevant du ministère des Outre-mer et rattaché à la Direction générale des Outre-mer (DGOM).

Le SMA a pour mission principale de faciliter l'insertion dans la vie active des jeunes adultes de 18 à 25 ans résidant dans les territoires d'outre-mer, éloignés du marché de l'emploi. Pour cela, dans un cadre de vie militaire, le SMA développe l'employabilité des jeunes par l'acquisition simultanée de compétences professionnelles (sur plus de 50 métiers) et des compétences sociales indispensables à une intégration réussie.

Principalement concentré sur l'employabilité durable de jeunes en rupture, le SMA propose chaque année à près de 6 000 volontaires, femmes et hommes, une insertion par l'emploi ou la poursuite de formation en Guadeloupe, en Guyane, à La Réunion, en Martinique, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Grâce à des partenariats territoriaux, des jeunes de Saint-Martin ou encore de Wallis-et-Futuna peuvent bénéficier de ce dispositif.

A propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des entreprises de proximité (OPCO EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 54 branches professionnelles adhérentes, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance. Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »).

Opco EP partenaire actif de la politique de l'emploi dans les DROM, est présent à La Réunion, en Guadeloupe, en Martinique, ainsi qu'en Guyane. Soit, 14 338 entreprises adhérentes pour 47 994 salariés couverts.

Son action s'articule autour de quatre lignes directrices principales :

- Soutenir les besoins emploi formation de chaque entreprise en fonction de sa situation ;
- Mettre en place des actions spécifiques pour les branches professionnelles dans les DROM ;
- Intensifier les partenariats et les actions en direction des CFA/OF pour développer l'alternance ;
- Développer les partenariats en faveurs des publics prioritaires avec les acteurs locaux.

Quelques chiffres liés à son activité en faveur de l'alternance en 2020 dans un contexte de crise sanitaire :

- 407 rendez-vous réalisés auprès des CFA ;
- 2 313 contrats d'apprentissage financés ;
- 603 contrats de professionnalisation financés ;
- 1 276 apprentis « sans contrats gérés ».

[CPR Guadeloupe](#)

[CPR Guyane](#)

[CPR Martinique](#)

[CPR La Réunion](#)

Directeur général : Arnaud Muret

Contact presse :

Astrid CHENARD – 06 34 23 34 80 – Directrice de la communication Opco EP –
astrid.chenard@opcoep.fr

Contacts presse Agence Diffusis :

Maya Meddeb – 06 68 38 03 24 – maya@diffusis.com